

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 684

31 mars 2010

SOMMAIRE

AAF Europe Conseil S.à r.l.	32819	IMBA Saràl	32804
ABF European Holdings S.à r.l.	32821	Kiekert Luxco S.à r.l.	32820
Access Storage Holdings (France), S.à r.l.	32800	KPI Retail Property 27 S.à.r.l.	32815
Aderland Holding S.A.	32822	La Marne Immobilière SA	32829
Agorà Finance S.A.	32818	Libra Fund (Luxembourg)	32791
Alter Directors S.à r.l.	32815	Marine Interior Holdings S.à r.l.	32803
Amber Trust II Management S.A.	32803	Marine Interior Holdings S.à r.l.	32804
AMBER TRUST Management S.A.	32803	Maslet S.A.	32818
Archimede Invest Holding S.A.	32805	MDC Holdco S.à r.l.	32786
Auroria S.A.	32786	MDC Holdco S.à r.l.	32822
Baltic Shipyards Holding S.à r.l.	32822	Menelaus S.A.	32829
Brasserie de Paris	32819	Miskina Properties Luxembourg	32818
Brooklyn S.à r.l.	32815	NB Queen S. à r.l.	32819
Compagnie Financière Roger Zannier ...	32791	New Star Global Property Management (Luxembourg Two) S.à r.l.	32791
CPPIB Credit Investments European Hol- dings S.à r.l.	32806	P.F. Offices A	32786
CTSO Luxembourg	32801	P.F. Retail A	32816
Darmon S.A.	32804	PPL German Real Estate	32817
DCL Group S.A.	32819	PPL German Real Estate	32818
Design Lardo S.A.	32820	PPL German Real Estate AZ	32817
ECP International S.A.	32828	PPL German Real Estate BZ	32817
E-Pay S.à r.l.	32822	Premium Advisors (Luxembourg) S.A. ...	32793
Euro Truck Services S.à r.l.	32816	Presidential Holdings Ferdinand BZ	32816
Fidelity International Real Estate Fund Company 10	32828	Presidential Holdings Ferdinand I	32816
Fidelity International Real Estate Fund Company 11	32828	Raidho SICAV	32819
Financière Immobilière de Développe- ment Européen S.A.	32832	Recherches, Developpements et Gestion S.A.	32817
Financière Tramontane S.A.	32803	Rhapsody Investments (Europe) S.A.	32805
Fleet Uno S.à r.l.	32793	Rhapsody Investments (Germany) S.A. ..	32805
Fondation A.L.M.R.T. Dr Henri Küntziger	32792	RS International Holding S.A.	32821
FR Participation S.à r.l.	32831	RS International Holding S.A.	32821
Futuris Invest S.A.	32805	Safre Holding S.A.	32804
H & Q International S.A.	32820	SK Participation S.à r.l.	32832
H & Q International S.A.	32821	Tempnix Lux s. à r.l.	32829
		Trident Gestion et Finance	32793
		Varadero S.A.	32817
		Video Holdings S.A.	32815

Auroria S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 67.885.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Domiciliataire

Référence de publication: 2010031326/11.

(100028925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

P.F. Offices A, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.
R.C.S. Luxembourg B 122.930.

RECTIFICATIF

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Ces comptes remplacent les comptes précédemment déposés:

Référence: No L090064179.04, Déposé le 06/05/2009

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signatures

Référence de publication: 2010031348/14.

(100028586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

MDC Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: ZAR 765.357,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 134.988.

In the year two thousand and nine, on the seventh day of the month of August,
Before us, Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders (the "Shareholders") of MDC Holdco S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the "Company"), incorporated following a deed dated 7 December 2007 of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 250 on 30 January 2008, having a share capital amounting to six hundred eighty-seven thousand eight hundred and seventy-three South Africa Rand (ZAR 687,873.-) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B-134.988. The articles of incorporation have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary dated 30 January 2009, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 594 on 18 March 2009.

The meeting is declared open at 11.30 am with Mr Mustafa NEZAR, lawyer, residing in Russange (F), in the chair, who appointed as secretary Mr Benoit TASSIGNY, lawyer, residing in Nothomb (B).

The meeting elected as scrutineer Mr Laurent FORGET, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

(i) The meeting has been convened at this date and time by convening notice sent to each shareholder by registered letter on 30 July 2009.

A copy of such convening notices has been given to the board of the meeting.

(ii) The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. To increase the share capital of the Company by an amount of seventy seven thousand four hundred eighty four South Africa Rand (ZAR 77,484) so as to raise it from its current amount of six hundred eighty-seven thousand eight hundred and seventy-three South Africa Rand (ZAR 687,873.-) to an amount of seven hundred sixty-five thousand three hundred fifty-seven South Africa Rand (ZAR 765,357).

2. To issue, together with a share premium in the aggregate amount of five hundred thirty-two thousand four hundred eighty point sixty-four South Africa Rand (ZAR 532,480.64), seventy-seven thousand four hundred eighty-four (77,484) new shares with a nominal value of one South Africa Rand (ZAR 1.-) per share.

3. To accept subscription for these new shares, with payment of a share premium, by some of the current shareholders of the Company (the "Subscribers") and to accept payment in full for such new shares, each time by a contribution in cash and to acknowledge the effectiveness of the capital increase.

4. To amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation, in order to reflect the above resolutions.

5. Miscellaneous.

(iii) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance-list which, signed by the shareholders or their proxies and by the bureau of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, signed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

(iv) It appears from the said attendance list that out of the six hundred eighty-seven thousand eight hundred seventy-three (687,873) shares representing the total capital of the Company, six hundred eighty-seven thousand eight hundred seventy-three (687,873) shares are present or represented at the meeting, which consequently is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda. The attendance list signed by the shareholders present at the meeting, the proxies of the shareholders represented, by the Chairman, the Secretary and the Scrutineer shall remain attached to these minutes.

The Shareholders, each time unanimously, took the following resolutions upon deliberation:

First resolution

The Shareholders resolved to increase the corporate capital by an amount of seventy-seven thousand four hundred eighty-four South Africa Rand (ZAR 77,484) so as to raise it from its current amount of six hundred eighty-seven thousand eight hundred and seventy-three South Africa Rand (ZAR 687,873.-) to an amount of seven hundred sixty-five thousand three hundred fifty-seven South Africa Rand (ZAR 765,357).

Second resolution

The Shareholders resolved to issue, together with a share premium in the aggregate amount of five hundred thirty-two thousand four hundred eighty point sixty four South Africa Rand (ZAR 532,480.64), seventy seven thousand four hundred eighty-four (77,484) new shares with a nominal value of one South Africa Rand (ZAR 1.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of shareholders resolving on the proposed capital increase.

Subscription - Payment

Thereupon appeared Mr. Laurent Forget, prenamed, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of (i) Trilantic Capital Partners IV (EUROPE) L.P., acting through its general partner Trilantic Capital Partners Associates IV (Europe) LP INC. acting in its turn through its general partner Lehman Brothers Merchant Banking Europe Capital Partners Management LTD, a company incorporated in Guernsey under company number 45954, with registered address located at Heritage Hall, Le Marchant Street, St Peter Port, Guernsey, GY1 4HL, by virtue of a proxy given in Guernsey on August 4, 2009, (ii) Trilantic Capital Partners IV L.P., a Delaware limited partnership, registered under number LP 4203554, acting through its general partner Trilantic Capital Partners Associates IV LP, acting in its turn through its general partner Trilantic Capital Partners Associates MGP IV L.L.C., with business address located at c/o Lehman Brothers Inc., 399 Park Avenue, New York, New York 10022, USA, by virtue of a proxy given in New-York on August 6, 2009, (iii) TCP Capital Partners VI L.P., a Delaware limited partnership registered under number 4373059, acting through its general partner TCP Cap VI GP L.P. itself represented by its general partner Trilantic Capital Partners Associates IV (Parallel GP) L.P, in its turn represented by its general partner Trilantic Capital Partners Associates MGP IV LLC (Tax ID 26-4627355) with business address located at c/o Lehman Brothers Inc., 399 Park Avenue, New York, New York 10022, USA, by virtue of a proxy given in New-York on August 6, 2009, (iv) Trilantic Capital Partners Group VI L.P., a Delaware limited partnership, registered under number LP 4379609, acting through its general partner Trilantic Capital Partners Group VI GP L.P acting in its turn by Trilantic Capital Partners Associates IV (Parallel GP) L.P., its general partner, in its turn represented by its general partner Trilantic Capital Partners Associates MGP IV LLC (Tax ID 26-4627355) with business address located at c/o Lehman Brothers Inc., 399 Park Avenue, New York, New York 10022, USA, by virtue of a proxy given in New-York on August 6, 2009, (v) Trilantic Capital Partners Fund IV Funded Rollover L.P., a Limited Partnership incorporated in the State of Delaware under n° 27-0220367 and having registered address at 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901., acting through its general partner Trilantic Capital Partners Associates IV (Parallel GP) L.P. acting in its turn through its general partner Trilantic Capital Partners Associates MGP IV LLC (Tax ID 26-4627355) with business address located at c/o Lehman Brothers Inc., 399 Park Avenue, New York, New York 10022, USA, by virtue of a proxy given in New-York on August 6, 2009, (vi) Trilantic Capital Partners VI (Europe) L.P., an English limited partnership registered under number LP 12310, acting through its general partner Lehman Brothers Merchant Banking Europe Capital Partners Management Ltd, a company incorporated in Guernsey under company number 45954, with registered address located

at Heritage Hall, Le Marchant Street, St Peter Port, Guernsey, GY1 4HL, by virtue of a proxy given in Guernsey on August 4, 2009, and (vii) RTH Euro Investments II Ltd, a Jersey registered Limited Liability Company, incorporated under number 103022, and having its registered address at Sir Walter Raleigh House, 48-50 Esplanade, St. Helier, Jersey, Channel Islands, JE1 4HH, by virtue of a proxy given in Jersey on August 3, 2009 (the "Subscribers"). Said proxies shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Subscribers for the number of shares mentioned hereafter and to make payment in full for each such new share thus subscribed, with payment of a share premium, by contributions in cash (the "Contributions") for the amounts mentioned hereafter:

Subscribers	Number of shares	Nominal value (ZAR)	Share premium (ZAR)	Contribution (ZAR)
Trilantic Capital Partners IV (EUROPE) L.P.	52,791	52,791	362,786.87	415,577.87
Trilantic Capital Partners VI (Europe) L.P.	1,132	1,132	7,781.16	8,913.16
RTH Euro Investments II Ltd	454	454	3,116.59	3,570.59
Trilantic Capital Partners IV L.P.	21,873	21,873	150,316.19	172,189.19
TCP Capital Partners VI L.P.	291	291	1,998.16	2,289.16
Trilantic Capital Partners Group VI L.P.	377	377	2,592.87	2,969.87
Trilantic Capital Partners Fund IV Funded Rollover L.P.	566	566	3,888.80	4,454.80
TOTAL	77,484	77,484	532,480.64	609,964.64

The Contributions thus represent a contribution in an aggregate amount of six hundred nine thousand nine hundred sixty four point sixty four South Africa Rand (ZAR 609,964.64).

Proof of such payments has been given to the undersigned notary and the amount of six hundred nine thousand nine hundred sixty four point sixty four South Africa Rand (ZAR 609,964.64) is now at the disposal of the Company.

Thereupon, after having duly acknowledged the waiver by Mr Kenneth Baker and Mr Ludovico Del Balzo of their right to subscribe for the new shares issued by the Company, the Shareholders resolved (i) to accept the said subscriptions and payments by the Subscribers, (ii) to allot the seventy seven thousand four hundred eighty four (77,484) new shares to the Subscribers as stated above, and (iii) to acknowledge the effectiveness of the capital increase.

Third resolution

As a result of the above resolutions, the Shareholders resolved to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company, which will from now on read as follows:

" **Art. 5. Corporate capital. (first paragraph).** The issued capital of the Company is set at seven hundred sixty five thousand three hundred fifty seven South Africa Rand (ZAR 765,357) divided into seven hundred sixty five thousand three hundred fifty seven (765,357) shares, with a nominal value of one South Africa Rand (ZAR 1.-) each, all of which are fully paid up."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at one thousand two hundred euros EUR [1,200.-).

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed at 12 o'clock.

The undersigned notary who knows English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the appearing person, who is known by the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le septième jour du mois d'août,

Par-devant Nous, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des associés (les "Associés") de la société MDC Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (la "Société"), constituée suivant acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 7 décembre 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 250 le 30 janvier 2008, ayant un capital social de six cent quatre-vingt-sept mille huit cent soixante-treize Rand Sud-Africain (ZAR 687.873,-) et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, sous le numéro B 134.988. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire instrumentant en date du 30 janvier 2009, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 594, le 18 mars 2009.

La séance est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de Monsieur Mustafa NEZAR, juriste, demeurant à Russange (F).

qui désigne comme secrétaire Monsieur Benoit TASSIGNY, juriste, demeurant à Nothomb (B).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Laurent FORGET, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président a exposé et prié le notaire instrumentant d'acter que:

(i) L'assemblée a été convoquée à cette date et heure par convocation envoyée à chaque associé par lettre recommandée le 30 juillet 2009.

Une copie de ces convocations a été remise aux membres du bureau de l'assemblée.

(ii) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1 Augmentation du capital social d'un montant de soixante dix sept mille quatre cent quatre vingt quatre Rand Sud-Africain (ZAR 77.484) pour le porter de son montant actuel de six cent quatre-vingt-sept mille huit cent soixante-treize Rand Sud-Africain (ZAR 687.873) à un montant de sept cent soixante cinq mille trois cent cinquante sept Rand Sud-Africain (ZAR 765.357).

2 Emission, avec une prime d'émission d'un montant de cinq cent trente deux mille quatre cent quatre vingt virgule soixante quatre Rand Sud-Africain (ZAR 532.480,64), de soixante dix sept mille quatre cent quatre vingt quatre (77.484) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un Rand Sud-Africain (ZAR 1,-) par part sociale.

3 Acceptation de la souscription de ces nouvelles parts sociales, avec paiement d'une prime d'émission, par certains associés actuels de la Société (les "Souscripteurs") et acceptation de la libération intégrale de ces nouvelles parts sociales, chaque fois par un apport en numéraire et constat de la réalisation de l'augmentation de capital.

4 Modification du premier paragraphe de l'article 5 des statuts, afin de refléter les résolutions ci-dessus.

5 Divers.

(iii) Il a été établi une liste de présence, renseignant les associés présents ou représentés, ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent, laquelle après avoir été signée par les associés ou leurs mandataires et par les membres du bureau, sera annexée au présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

Les pouvoirs des associés représentés, signés "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte.

(iv) Il résulte de ladite liste de présence que sur les six cent quatre-vingt-sept mille huit cent soixante-treize (687.873) parts sociales représentant l'intégralité du capital de la société, six cent quatre-vingt-sept mille huit cent soixante-treize (687.873) parts sociales sont présents ou représentés à l'assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour. La liste de présence signée par les associés présents à l'assemblée, le Président, le Secrétaire et le Scrutateur restera annexée au présent acte.

Après délibération, les Associés ont pris, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés ont décidé d'augmenter le capital social à concurrence de soixante dix sept mille quatre cent quatre vingt quatre Rand Sud-Africain (ZAR 77.484.-) pour le porter de son montant actuel de six cent quatre-vingt-sept mille huit cent soixante-treize Rand Sud-Africain (ZAR 687.873.-) à un montant de sept cent soixante cinq mille trois cent cinquante sept Rand Sud-Africain (ZAR 765.357).

Deuxième résolution

Les Associés ont décidé d'émettre, avec une prime d'émission d'un montant de cinq cent trente deux mille quatre cent quatre vingt virgule soixante quatre Rand Sud-Africain (ZAR 532.480,64), soixante dix sept mille quatre cent quatre vingt quatre (77.484) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un Rand Sud-Africain (ZAR 1,-) par part sociale, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et donnant droit aux dividendes à compter du jour de la décision des associés décidant l'augmentation de capital proposée.

Souscription - Paiement

Ensuite a comparu M. Laurent Forget, susmentionné, agissant en sa qualité de représentant dûment autorisé de (i) Trilantic Capital Partners IV (EUROPE) L.P., agissant par son gérant Trilantic Capital Partners Associates IV (Europe) LP INC. agissant à son tour par son gérant Lehman Brothers Merchant Banking Europe Capital Partners Management LTD, une société constituée à Guernsey sous le numéro 45954, avec son siège social à Heritage Hall, Le Marchant Street, St Peter Port, Guernsey, GY1 4HL, en vertu d'une procuration donnée à Guernsey le 4 Août 2009, (ii) Trilantic Capital Partners IV L.P., un limited partnership du Delaware, enregistré sous le numéro LP 4203554, agissant par son associé commandité Trilantic Capital Partners Associates IV LP Inc., agissant lui-même par son associé commandité Trilantic Capital Partners Associates MGP IV L.L.C., avec siège social au c/o Lehman Brothers Inc., 399 Park Avenue, New York, New York 10022, États-Unis, en vertu d'une procuration donnée à New-York le 6 Août 2009, (iii) TCP Capital Partners

VI L.P., un limited partnership du Delaware, immatriculé sous le numéro 4373059, agissant par son associé commandité TCP Cap VI GP L.P., lui-même représenté par son associé commandité Trilantic Capital Partners Associates IV (Parallele GP) LP, à son tour représenté par son associé commandité Trilantic Capital Partners Associates MGP IV LLC (n° fiscal 26-4627355) avec adresse professionnelle c/o Lehman Brothers Inc. 399 Park Avenue, New York, New-York 10022, USA, en vertu d'une procuration donnée à New-York le 6 Août 2009, (iv) Trilantic Capital Partners Group VI L.P., un limited partnership du Delaware, immatriculé sous le numéro LP 4379609, agissant par son associé commandité Trilantic Capital Partners Group VI GP L.P., agissant à son tour par Trilantic Capital Partners Associates IV (Parallele GP) LP, à son tour représenté par son associé commandité Trilantic Capital Partners Associates MGP IV LLC (n° fiscal 26-4627355) avec adresse professionnelle c/o Lehman Brothers Inc. 399 Park Avenue, New York, New-York 10022, USA, en vertu d'une procuration donnée à New-York le 6 Août 2009, (v) Trilantic Capital Partners Fund IV Funded Rollover L.P., un limited partnership du Delaware, immatriculé sous le numéro 27-0220367 et ayant son siège social 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901., agissant par son associé commandité Trilantic Capital Partners Associates IV (Parallele GP) LP, à son tour représenté par son associé commandité Trilantic Capital Partners Associates MGP IV LLC (n° fiscal 26-4627355) avec adresse professionnelle c/o Lehman Brothers Inc. 399 Park Avenue, New York, New-York 10022, USA en vertu d'une procuration donnée à New-York le 6 Août 2009, (vi) Trilantic Capital Partners VI (Europe) L.P., un limited partnership de droit anglais, immatriculé sous le numéro LP 12310, agissant par son gérant Lehman Brothers Merchant Banking Europe Capital Partners Management Ltd, une société constituée à Guernesey sous le numéro 45954, ayant son siège social à Heritage Hall, Le Marchant Street, St Peter Port, Guernesey, GY1 4HL, en vertu d'une procuration donnée à Guernesey le 4 Août 2009 et (vii) RTH Euro Investments II Ltd, une Limited Liability Company de Jersey, immatriculée sous le numéro 103022, and ayant son siège social à Sir Walter Raleigh House, 48-50 Esplanade, St. Helier, Jersey, Channel Islands, JE1 4HH, en vertu d'une procuration donnée à Jersey le 3 Août 2009 (les "Souscripteurs"). Lesdites procurations resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte des Souscripteurs le nombre de parts sociales mentionné ci-après et libérer intégralement la valeur nominale de chacune de ces parts sociales ainsi souscrites, avec paiement d'une prime d'émission, par des apports en numéraire (les "Apports"), dans les montants indiqués ci-après:

Souscripteurs	Nombre de parts sociales	Valeur nominale (ZAR)	Prime d'émission (ZAR)	Apport (ZAR)
Trilantic Capital Partners IV (EUROPE) L.P.	52.791	52.791	362.786,87	415.577,87
Trilantic Capital Partners VI (Europe) L.P.	1.132	1.132	7.781,16	8.913,16
RTH Euro Investments II Ltd	454	454	3.116,59	3.570,59
Trilantic Capital Partners IV L.P.	21.873	21.873	150.316,19	172.189,19
TCP Capital Partners VI L.P.	291	291	1.998,16	2.289,16
Trilantic Capital Partners Group VI L.P.	377	377	2.592,87	2.969,87
Trilantic Capital Partners Fund IV Funded Rollover L.P.	566	566	3.888,80	4.454,80
TOTAL	77.484	77.484	532.480,64	609.964,64

Les Apports représentent ainsi un apport d'un montant total de six cent neuf mille neuf cent soixante quatre virgule soixante quatre Rand Sud-Africain (ZAR 609.964,64).

Preuve de tels paiements a été fournie au notaire instrumentant et le montant de six cent neuf mille neuf cent soixante quatre virgule soixante quatre Rand Sud-Africain (ZAR 609.964,64) est à présent à la disposition de la Société.

Ensuite, après avoir dûment constaté la renonciation Monsieur Kenneth Baker et de Monsieur Ludovico Del Balzo à leurs droits de souscrire les nouvelles parts sociales émises par la Société, les Associés ont décidé (i) d'accepter lesdites souscriptions et lesdits paiements par les Souscripteurs, (ii) d'allouer les soixante dix sept mille quatre cent quatre vingt quatre (77.484) nouvelles parts sociales aux Souscripteurs tel que mentionné ci-dessus et (iii) de constater la réalisation de l'augmentation de capital.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, les Associés ont décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société, qui sera dorénavant rédigé comme suit:

" **Art. 5. Capital social (premier paragraphe).** Le capital souscrit de la Société est fixé à sept cent soixante cinq mille trois cent cinquante sept Rand Sud-Africain (ZAR 765.357) divisé en sept cent soixante cinq mille trois cent cinquante sept (765.357) parts sociales, d'une valeur nominale d'un Rand Sud-Africain (ZAR 1,-) chacune, toutes étant intégralement libérées."

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges qui incombent à la Société des suites de l'augmentation de capital susmentionnée sont évalués à environ mille deux euros (EUR 1.200,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12.00 heures.

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire soussigné par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire soussigné le présent acte.

Signé: M. NEZAR, B. TASSIGNY, L. FORGET, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 12 août 2009. Relation: LAC/2009/33179. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2009.

G. LECUIT.

Référence de publication: 2010030936/268.

(100028778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Compagnie Financière Roger Zannier, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 68.554.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Domiciliataire

Référence de publication: 2010031327/11.

(100028930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Libra Fund (Luxembourg), Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 146.433.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2010031328/11.

(100028566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

New Star Global Property Management (Luxembourg Two) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.047.275,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 114.059.

Constituée par-devant Me Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 janvier 2006, acte publié au Mémorial C no 842 du 28 octobre 2006, modifié par-devant Me Joseph Elvinger, susmentionné, en date du 19 Juin 2009, acte publié au Mémorial C du 26 juin 2009.

Le bilan au au 31 mars 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour "New Star Global Property Management (Luxembourg Two) S.à r.l."

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2010031347/16.

(100028572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Fondation A.L.M.R.T. Dr Henri Küntziger.

Siège social: L-2356 Luxembourg, 67, rue de Pulvermühl.

R.C.S. Luxembourg G 83.

—
Etat des recettes et Dépenses arrêté au 31.12.2009.

(Euro)

	2009	2008
Recettes		
Dons	10.747,50	4.610,00
Produits financiers	1.543,93	6.049,77
Aides sociales/cot.		
Frais de fonct.		
Conférences		
Remb.frais par ALMRT		1.118,00
Total des recettes	12.291,43	11.777,77
Exédent de dépenses		23,88
TOTAL:	12.291,43	11.801,65
Dépenses	2009	2008
Frais de fonctionnement	294,96	5.256,10
Conférences	600,00	337,00
Dons/Cotisations	1.024,18	
Activités sportives	1.074,00	5.850,89
Produits financiers	25,79	32,66
Publicités	300,00	325,00
Total des dépenses	3.318,93	11.801,65
Excédent de recettes	8.972,50	
TOTAL:	12.291,43	11.801,65

Etat des avoirs et des Dettes au 31.12.2009.

(Euro)

	2009	2008
ACTIF		
Avoir BCEE C.C. (€)	8.835,05 €	208,42 €
Avoir BCEE C.E. (€)	99,70 €	99,99 €
Avoir CCPL (€)	383,13 €	1.573,57 €
Avoir CCRA (€)	136.035,68 €	1.233,50 €
Avoir CCRA-CT (€)	0,00 €	133.262,59 €
Avoir CCRA (\$)	73.384,08 €	75.745,40 €
TOTAL:	218.737,64 €	212.123,47 €
PASSIF	2009	2008
Fond social	209.765,14 €	212.147,35 €
Résultat de l'exercice	8.972,49 €	-23,88 €
TOTAL:	218.737,63 €	212.123,47 €

N.B.: La différence du compte en \$ est due aux fluctuations des cours de change

avoir (31/12/08) Calcul de l'année 2008 avec le cour de change du 31/12/08 1€= 1,3941 US\$ 212.123,47 €

report (1/1/09) Calcul de l'année 2009 avec le cour de change du 5/1/10 1€ = 1,4389 US\$ 209.765,14 €

Luxembourg, le 2 février 2010.

G. Fournel / M. BOEVER / J M SPANIER

Le trésorier / Les commissaires aux comptes

Budget prévisionnel 2010

Euro

RECETTES	2010	DEPENSES	2010
Dons et sponsoring	4.000,00	Frais de fonctionnement	1.500,00

Produits financiers	1.500,00	Conférences	1.000,00
		Formation continue	1.000,00
		Dons	4.000,00
		Expositions/Publications	1.000,00
		Activités sportives	3.000,00
Excédent de dépenses	6.000,00	Exédent de recettes	
TOTAL:	11.500,00	TOTAL:	11.500,00

Signatures.

Référence de publication: 2010031162/61.

(100028906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Premium Advisors (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1835 Luxembourg, 13, rue des Jardiniers.

R.C.S. Luxembourg B 131.996.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PREMIUM ADVISORS (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010031330/11.

(100028561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Trident Gestion et Finance, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 67.798.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Référence de publication: 2010031343/11.

(100028585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Fleet Uno S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 151.452.

STATUTES

In the year two thousand and ten, on the eighth day of February

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appears:

"Abris CEE Mid-Market Fund LP", a limited partnership existing under the laws of Jersey, having its registered office at Elizabeth House, 9 Castle Street, St Helier, Jersey JE4 2QP, Channel Islands, Trade Register number 959.

The founder is here represented by Mrs. Flora Gibert, residing at Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The beforesaid proxy, being initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such party has requested the notary to draw up the following by-laws of a "société à responsabilité limitée" which its declares to incorporate.

Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. There is hereby formed a "société à responsabilité limitée", limited liability company, governed by the present articles of incorporation and by current Luxembourg laws, especially the laws of August 10th, 1915 on commercial companies, of September 18th, 1933 and of December 28th, 1992 on "sociétés à responsabilité limitée", as amended, and the present articles of incorporation.

At any moment, a sole shareholder may join with one or more joint shareholders and, in the same way, the following shareholders may adopt the appropriate measures to restore the unipersonal character of the Company. As long as the Company remains with one sole shareholder, he exercises the powers devolved to the General Meeting of shareholders.

Art. 2. The Company's name is "Fleet Uno S.à r.l."

Art. 3. The Company's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31st, 1929, on Holding Companies.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of the Company's purpose.

Art. 4. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the management should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the management of the Company.

Art. 5. The Company is constituted for an unlimited duration.

Art. 6. The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

Art. 7. The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any shareholder are neither allowed, in circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the administration of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the decisions of the meetings.

Capital - Shares

Art. 8. The Company's capital is set at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euro), represented by 4,167 (four thousand one hundred and sixty seven) class A shares, 4,167 (four thousand one hundred and sixty seven) class B shares and 4,166 (four thousand one hundred and sixty six) class C shares of EUR 1 (one euro) each.

Art. 9. Each class A share, each class B share and each class C share confers an identical voting right at the time of decisions taking.

Art. 10. The shares are freely transferable among the shareholders.

Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless members representing at least three-quarter of the corporate capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Otherwise it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the co-ordinate law on trading companies.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admit only one owner for each of them.

Management

Art. 11. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers composed of one or more A Managers (the "A Managers") and one or more B Managers (the "B Managers"). The manager(s) need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

Any reference made hereinafter to the "managers" shall be construed as a reference to the A Managers and/or the B Managers, depending on the context as applicable.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any A Manager together with the signature of any B Manager.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, boards of managers will be validly held provided that the majority of managers be present.

In this case, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating member of the Board of Managers is able to hear and to be heard by all other participating members whether or not using this technology, and each participating member of the Board of Managers shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by phone.

The powers and remunerations of any managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first managers will be determined in the act of nomination.

Art. 12. Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a mandatory he is only responsible for the execution of his mandate.

The Company shall indemnify any manager and his heirs, executors and administrators, against expenses, damages, compensation and costs reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a manager of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement, and only to the extent the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Art. 13. Managers decisions are taken by meeting of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex another manager as his proxy.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meeting.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier, or by phone, teleconferencing or other telecommunications media.

Shareholders decisions

Art. 14. Shareholders decisions are taken by shareholder's meetings.

However, the holding of meeting is not compulsory as long as the shareholders number is less than twenty-five.

In such case, the management can decide that each shareholder shall receive the whole text of each resolution or decisions to be taken, expressly drawn up by writing, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier.

Art. 15. Resolutions are validly adopted when taken by shareholders representing more than half of the capital.

If this quorum is not attained at a first meeting, the shareholders are immediately convened by registered letters to a second meeting.

At this second meeting, decisions will be taken at the majority of voting shareholders whatever majority of capital be represented.

However, decisions concerning an amendment of the articles of association must be taken by a majority vote of shareholders representing the three quarters of the capital.

Every meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the managers may from time to time determine.

A sole shareholder exercises alone the powers devolved to the meeting of shareholders by the dispositions of Section XII of the law of August 10th, 1915 on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof, all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole shareholder.

Financial year - Balance sheet

Art. 16. The Company's financial year begins on January 1st and closes on December 31st.

Art. 17. Each year, as of the 31st of December, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s) toward the company.

At the same time, the management will prepare a profit and loss account which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the balance sheet.

Art. 18. Each shareholder may inspect at the head office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.

Art. 19. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The balance is at the disposal of the shareholders.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

The excess is distributed among the shareholders. However, the shareholders may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve and interim dividends if any, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Winding-up - Liquidation

Art. 20. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be attributed to the shareholders at the pro-rata of their participation in the share capital of the company.

A sole shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all the assets and liabilities, known or unknown of the Company.

Applicable law

Art. 21. The laws here above mentioned in article 1st shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

Transitory measures

Exceptionally the first financial year shall begin today and end on December 31, 2010.

Subscription - Payment

All the 4,167 (four thousand one hundred and sixty seven) class A shares, 4,167 (four thousand one hundred and sixty seven) class B shares and 4,166 (four thousand one hundred and sixty six) class C shares representing the capital have been entirely subscribed by Abris CEE Mid-Market Fund LP, prenamed, and fully paid up in cash, therefore the amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euro) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand three hundred euro.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as A managers for an undetermined duration

Mr Pawel Gierynski, with professional address at Wielicka 36, M58, 02-657 Warsaw, Poland.

Mr Wojciech Lukawski, with professional address at Macka z. Bogdanca 3, M25, 92-434 Lodz, Poland.

2) Are appointed as B managers for an undetermined duration

Mr Laurent Ricci, with professional address at, 5 rue Guillaume Kroll, L-1882, Luxembourg.

Mr Philippe Leclercq, born on the 18 of May 1968 in Liège, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg

In accordance with article eleven of the by-laws, the company shall be bound by the joint signature of an A Manager and a B Manager.

3) The Company shall have its registered office at L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing person, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary have set hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, said person signed with us, the Notary, the present original deed

Traduction française du texte qui précède

L'an deux mille dix, le huit février

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Comparaît:

"Abris CEE Mid-Market Fund LP", une limited partnership constituée sous le droit de Jersey, ayant son siège social à Elizabeth House, 9 Castle Street, St Helier, Jersey JE4 2QP, Channel Islands, enregistrée sous le numéro 959.

Fondateur ici représenté par Mme. Flora Gibert en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée

Ladite procuration, paraphée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Objet - Durée.

Art. 1^{er}. Il est constitué par cet acte une société à responsabilité limitée, régie par les présents statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur, notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et du 28 décembre 1992 sur les sociétés à responsabilité limitée, telles que modifiées, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, un associé unique peut s'associer à un ou plusieurs partenaires et, de la même manière, les associés ultérieurs peuvent prendre toutes mesures appropriées pour restaurer le caractère unipersonnel de la société. Aussi longtemps que la Société demeure avec un seul associé, ce dernier exerce les pouvoirs attribués à l'Assemblée Générale des associés.

Art. 2. La dénomination de la société sera "Fleet Uno S.à r.l."

Art. 3. La Société a pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement de son objet.

Art. 4. Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision modificatrice des statuts. Le siège social pourra être transféré dans la commune par décision de la gérance.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou succursales, au Luxembourg et à l'étranger.

Au cas où la gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par la gérance.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 7. Les créanciers, représentants, ayants-droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les

actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées.

Capital - Parts sociales

Art. 8. Le capital social est fixé à EUR 12.500 (douze mille cinq cents euro), représenté par 4.167 (quatre mille cent soixante sept) parts sociales de classe A, 4.167 (quatre mille cent soixante sept) parts sociales de classe B et 4.166 (quatre mille cent soixante six) parts sociales de classe C d'une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune.

Art. 9. Chaque part sociale de classe A, chaque part sociale de classe B et chaque part sociale de classe C confèrent un droit de vote identique lors de la prise de décision.

Art. 10. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Pour le reste, il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales.

Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

Gérance

Art. 11. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance composé d'un ou de plusieurs gérants A (le(s) "Gérant(s) A") et d'un ou plusieurs gérants B (le(s) "Gérant(s) B"). Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Toute référence faite ci-après aux "gérants" devra être interprétée comme désignant les Gérant A et/ou les Gérants B, selon le contexte.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La société sera engagée par la seule signature de son gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un Gérant A et d'un Gérant B.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les réunions du conseil de gérance se tiendront valablement si la majorité des gérants sont présents.

Dans ce cas, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les membres du Conseil de Gérance participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via téléphone ou la vidéo.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

Art. 12. Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

La Société indemniserà tout gérant et leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous frais, dommages, coûts et indemnités raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de gérants, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et que de ce fait ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite pour les cas où ils auraient été déclarés coupables pour négligence grave ou pour avoir manqué à leurs devoirs envers la Société; en cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les matières couvertes par l'arrangement transactionnel et dans le cas où la Société serait informée par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'aura pas manqué à ses devoirs envers la Société. Le droit à indemnisation qui précède n'exclut pas pour les personnes susnommées d'autres droits auxquels elles pourraient prétendre.

Art. 13. Les décisions des gérants sont prises en réunions du conseil de gérance.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme ou télex un autre gérant pour le représenter.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Dans ces cas, les résolutions ou décisions à prendre seront expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication.

Décisions des associés

Art. 14. Les décisions des associés sont prises en assemblées générales.

Toutefois, la tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés est inférieur à vingt-cinq.

Dans ce cas, chaque associé recevra le texte complet de chaque résolution ou décision à prendre, expressément formulées et émettra son vote par écrit, transmis par courrier ordinaire, électronique ou télécopie.

Art. 15. Les résolutions ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée, une seconde assemblée sera immédiatement convoquée par lettre recommandée.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées à la majorité des associés votant quelle que soit la portion du capital représenté.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Toute assemblée se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que la gérance déterminera.

Un associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relatives aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

Exercice social - Comptes annuels

Art. 16. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le 31 décembre.

Art. 17. Chaque année, avec effet au 31 décembre, la gérance établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, avec une annexe contenant en résumé tous ses engagements, ainsi que les dettes des gérants et associés envers la société.

Au même moment la gérance préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée ensemble avec le bilan.

Art. 18. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Art. 19. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde est à la disposition des associés.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par les gérants duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés. Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale et des dividendes intérimaire le cas échéant, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés au pro rata de leur participation dans le capital de la Société.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Loi applicable

Art. 21. Les lois mentionnées à l'article 1^{er}, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2010.

Souscription - Libération

Les 4.167 (quatre mille cent soixante sept) parts sociales de classe A, 4.167 (quatre mille cent soixante sept) parts sociales de classe B et 4.166 (quatre mille cent soixante six) parts sociales de classe C représentant l'intégralité du capital social ont toutes été souscrites par Abris CEE Mid-Market Fund LP, prénommé, et ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euro) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille trois cents euro.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants A pour une durée indéterminée

Monsieur Pawel Gierynski, avec adresse professionnelle au Wielicka 36, M58, 02-657 Warsaw, Pologne.

Monsieur Wojciech Lukawski, avec adresse professionnelle au Macka z. Bogdanca 3, M25, 92-434 Lodz, Pologne.

2) Sont nommés gérants B pour une durée indéterminée

Monsieur Laurent Ricci, avec adresse professionnelle au 5 rue Guillaume Kroll, L-1882, Luxembourg.

M. Philippe Leclercq, né le 18 mai 1968 à Liège, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

Conformément à l'article 11 des statuts, la Société se trouvera engagée par la signature conjointe d'un Gérant A et d'un Gérant B.

3) Le siège social de la Société est établi à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent qu'à la requête de la personne comparante les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 10 février 2010. Relation: LAC/2010/6318. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 FEV. 2010.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010030954/382.

(100028422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Access Storage Holdings (France), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 65.722.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G G S.A.

412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2010031329/12.

(100028563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

CTSO Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4831 Rodange, 152, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 151.479.

STATUTS

L'an deux mille dix, le vingt-sept janvier.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

Monsieur Olivier PARET, gérant de société, né à Etampes (France), le 24 mai 1963, demeurant à F-33470 Gujan, 75bis, avenue Sainte-Marie,

ici représenté par Monsieur Yves MERTZ, réviseur d'entreprise, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer par les présentes et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} . - Dénomination - Objet - Durée - Siège social

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente, entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée dénommée "CTSO Luxembourg", (ci-après la "Société"), laquelle sera régie par les présents statuts (les "Statuts") ainsi que par les lois respectives et plus particulièrement par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Art. 2. La Société a pour objet, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger:

- la création, la gestion, location et sous-location, ventes et négociations de licences, de tous droits d'auteurs, brevet, marque de fabrique ou de commerce et nom de domaine;

- la gestion et coordination administrative et technique pour toutes sociétés affiliées au groupe.

En général, la Société pourra faire toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales, industrielles ou financières de nature à promouvoir et faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

Art. 3. La durée de la Société est illimitée.

Art. 4. Le siège social est établi à Rodange, (Grand-Duché de Luxembourg). Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

La Société peut ouvrir des succursales dans d'autres pays.

Titre II. - Capital social - Parts sociales

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, intégralement libérées.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 6. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 7. Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses co-associés.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilans et inventaire de la Société.

Titre III. - Administration et Gérance

Art. 9. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 10. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 11. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux Statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 12. Lorsque la Société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les Statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la Société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. Les produits de la Société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV. - Dissolution - Liquidation

Art. 18. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V. - Dispositions générales

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents Statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2010.

Souscription et Libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les cent (100) parts sociales ont été souscrites par l'associé unique Monsieur Olivier PARET, préqualifié, et libérées entièrement par le souscripteur prèdit moyennant un versement en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ neuf cent cinquante euros.

Résolutions prises par l'associé unique

Et aussitôt, le comparant prémentionné, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes en tant qu'associé unique:

1. Le siège social est établi à L-4831 Rodange, 152, route de Longwy.

2. Monsieur Olivier PARET, gérant de société, né à Etampes (France), le 24 mai 1963, demeurant à F-33470 Gujan, 75bis, avenue Sainte-Marie, est nommé gérant de la Société pour une durée indéterminée.

3. La Société est valablement engagée en toutes circonstances et sans restrictions par la signature individuelle du gérant.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: MERTZ - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 10 février 2010. Relation GRE/2010/429. Reçu soixante-quinze euros 75€

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Junglinster, le 16 février 2010.

Référence de publication: 2010031035/112.

(100028678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Financière Tramontane S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 88.092.

Les comptes annuels au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G G S.A.

412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2010031331/12.

(100028558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

AMBER TRUST Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 87.025.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G G S.A.

412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2010031332/12.

(100028556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Amber Trust II Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 103.887.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G G S.A.

412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2010031333/12.

(100028555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Marine Interior Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 90.033.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G G S.A.
412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg
Signatures

Référence de publication: 2010031334/12.

(100028553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

IMBA Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8212 Mamer, 28, rue Baerendall.

R.C.S. Luxembourg B 104.560.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010031354/10.

(100028621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Marine Interior Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 90.033.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G G S.A.
412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg
Signatures

Référence de publication: 2010031335/12.

(100028551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Darmon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 50.358.

Extrait des résolutions adoptées par les actionnaires de la société tenue en date du 9 février 2010:

Monsieur Christian Tailleur a démissionné de sa fonction d'administrateur de la société avec effet au 18 décembre 2009.

Madame Laure Paklos, avec adresse professionnelle au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, est nommé administrateur de la société avec effet au 18 décembre 2009 jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire de 2014.

Monsieur Keimpe Reitsma a démissionné de sa fonction d'administrateur de la société avec effet au 14 janvier 2010.

Madame Milou Scholte, avec adresse professionnelle au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, est nommé administrateur de la société avec effet au 14 janvier 2010 jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire de 2014.

Pour extrait conforme
Pour la société
Un mandataire

Référence de publication: 2010031410/18.

(100028877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Safre Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 99.163.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HOOGEWERF & CIE
Agent domiciliataire
Signature

Référence de publication: 2010031336/12.

(100028549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Rhapsody Investments (Germany) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 121.608.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Hoogewerf & cie
Agent domiciliataire
Signature

Référence de publication: 2010031337/12.

(100028546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Rhapsody Investments (Europe) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 116.202.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Hoogewerf & Cie
Agent domiciliataire
Signature

Référence de publication: 2010031338/12.

(100028543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Archimede Invest Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 98.152.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HOOGEWERF & CIE
Agent domiciliataire
Signature

Référence de publication: 2010031339/12.

(100028541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Futuris Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 122.482.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HOOGEWERF & CIE
Agent domiciliataire
Signature

Référence de publication: 2010031340/12.

(100028538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

CPPIB Credit Investments European Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 151.453.

—
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the ninth day of February.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

CPP Investment Board Credit Investments Inc., a corporation organised under the laws of Canada, having its registered office at One Queen Street East, Suite 2600, Toronto, ON M5C 2W5, Canada, and registered with the Industry Canada under number 707726-2,

here represented by Regis Galiotto, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal,

Such powers of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representatives of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "CPPIB Credit Investments European Holdings S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), represented by five hundred (500) shares in registered form, having a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they shall constitute the board of managers (the Board) composed of one (1) or several class A managers and at least two (2) class B managers.

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board may validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager are present or represented. Resolutions of the Board shall be validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager. The resolutions of the Board shall be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented. Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vi) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of one (1) class A manager and one (1) class B manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of April and ends on the thirty-first (31) of March of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

14.2. The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is allocated. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward in accordance with applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitory provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on March 31, 2011.

Subscription and Payment

CPP Investment Board Credit Investments Inc., represented as stated above, subscribes to five hundred (500) shares in registered form, with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500).

The amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

32810

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred Euros (1,500.- EUR).

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholders of the Company, representing the entire subscribed capital, have passed the following resolutions:

1. The following person is appointed as class A manager of the Company for an indefinite period:
 - a. Mr Marc Keirstead, private employee, born on June 28, 1968 in Saint John, New Brunswick, Canada and professionally residing at 1, Queen Street East, Suite 2700, P.O. Box 101, Toronto, Ontario, M5C 2W5, Canada;
2. The following persons are appointed as class B managers of the Company for an indefinite period:
 - a. Andreas Demmel, private employee, born on April 11, 1969 in Munich (Germany) with professional address at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg; and
 - b. Ganash Lokanathen, private employee, born on July 5, 1978 in Pahang, Malaysia, with professional address at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg
3. The registered office of the Company is set at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le neuf février,

Par devant Maître Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

1. CPP Investment Board Credit Investments Inc.: une société régie par les lois du Canada, dont le siège social se situe au 1, Queen Street East, Suite 2600, Toronto, ON M5C 2W5, Canada, immatriculée auprès de Industry Canada, sous le numéro 707726-2

représentée par Régis Galiotto, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "CPPIB Credit Investments European Holdings S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (Eur 12.500), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils formeront le conseil de gérance (le Conseil) composé d'un (1) ou de plusieurs gérants de classe A et d'un (1) ou de plusieurs gérants de classe B.

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée et au moins un (1) gérant de classe A et au moins un (1) gérant de classe B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil seront valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés sous réserve qu'une résolution ne sera pas valablement adoptée sans être approuvée par au moins un (1) gérant de classe A et au moins un (1) gérant de classe B. Les décisions du Conseil seront consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés. Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vi) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société sera engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un (1) gérant de classe A et d'au moins deux (2) gérants de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) avril et se termine le trente et un (31) mars de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf

décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, telefax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 mars 2011.

Souscription et Libération

CPP Investment Board Credit Investments Inc., représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à cinq cent (500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500),

Le montant de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cinq cents Euros (1.500,- EUR).

Résolutions des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée gérants de classe A de la Société pour une durée indéterminée:
 - a. M. Marc Keirstead, employé privé, né le 28 juin 1968 à Saint John, Nouveau Brunswick Canada, avec adresse professionnelle au 1, Queen Street East, Suite 2700, P.O. Box 101, Toronto, Ontario, M5C 2W5, Canada;
2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de classe B de la Société pour une durée indéterminée:
 - b. Andréas Demmel, employé privé, né le 11 avril 1969 à Munich (Allemagne) et ayant son adresse professionnelle au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg; et
 - c. Ganash Lokanathen, employé privé, né le 5 juillet 1978 à Pahang, Malysie et ayant son adresse professionnelle au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg.
3. Le siège social de la Société est établi au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 12 février 2010. Relation: LAC/2010/6754. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 FEV. 2010.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010031015/489.

(100028438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Video Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 26.391.

Le bilan au 30 juin 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HOOGEWERF & CIE

Agent domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2010031341/12.

(100028536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

KPI Retail Property 27 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 116.367.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Référence de publication: 2010031344/11.

(100028584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Brooklyn S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 105.288.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2010.

TMF Corporate Services S.A.

Signature

Référence de publication: 2010031346/12.

(100028581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Alter Directors S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2533 Luxembourg, 69, rue de la Semois.

R.C.S. Luxembourg B 113.133.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2010.

Alter Directors S.à.r.l.

Société à responsabilité limitée

Bruno ABBATE

Gérant unique

Référence de publication: 2010031385/14.

(100028620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Presidential Holdings Ferdinand BZ, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 134.702.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Référence de publication: 2010031349/11.

(100028591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Euro Truck Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Container Terminal - Bâtiment CLB.

R.C.S. Luxembourg B 101.241.

EXTRAIT

Par résolutions écrites du 30 décembre 2009, l'associée unique de la Société a pris acte de la démission de Monsieur LAUER comme gérant de la société avec effet au 30 décembre 2009.

L'associé unique de la Société a ensuite nommé Monsieur Christophe NARDIN, né le 19 juin 1964, à Langres (France), demeurant 11, rue Rudi Herber, L-1749 Howald en tant que gérant technique de la Société, avec effet à partir du 30 décembre 2009 pour une durée indéterminée.

La société se trouvera valablement engagée par la signature conjointe du gérant administratif et du gérant technique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg le 16 février 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010031417/19.

(100028682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

P.F. Retail A, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 122.945.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Référence de publication: 2010031350/11.

(100028589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Presidential Holdings Ferdinand I, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 122.941.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Ces comptes remplacent les comptes précédemment déposés:

Référence: LSO DC/08707, No L090048925.04, Déposé le 01/04/2009

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Référence de publication: 2010031352/13.

(100028593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Varadero S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.
R.C.S. Luxembourg B 133.848.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010031355/10.

(100028618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

R.D.G. S.A., Recherches, Developpements et Gestion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 51.145.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 24.02.2010.

Signature.

Référence de publication: 2010031360/10.

(100028662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

PPL German Real Estate BZ, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.
R.C.S. Luxembourg B 134.696.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Référence de publication: 2010031356/11.

(100028610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

PPL German Real Estate AZ, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.
R.C.S. Luxembourg B 134.695.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Référence de publication: 2010031357/11.

(100028608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

PPL German Real Estate, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.
R.C.S. Luxembourg B 113.884.

Les comptes annuels au 30/06/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Référence de publication: 2010031358/11.

(100028603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

PPL German Real Estate, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 113.884.

—
Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Référence de publication: 2010031359/11.

(100028596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Agorà Finance S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 116.862.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 février 2010 que:

- Le nombre des administrateurs de la société a été augmenté de 4 à 5.
- Vincent Cormeau, né le 29 août 1960 à Verviers, (Belgique) et demeurant professionnellement 3, rue Belle-Vue, L-1227 Luxembourg a été nommé nouvel administrateur.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2015.

Luxembourg, le 19/02/2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010031405/15.

(100028833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Maslet S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 21.613.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MASLET S.A.

L. MOSTADE / C. FRANÇOIS

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010031366/12.

(100028650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Miskina Properties Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 20.400,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 114.588.

—
Les comptes annuels au 31 mai 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SGG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010031367/12.

(100028644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Brasserie de Paris, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5638 Mondorf-les-Bains, 6A, rue du Moulin.
R.C.S. Luxembourg B 87.888.

Les comptes annuels de dissolution au 29 septembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010031372/11.

(100028628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

AAF Europe Conseil S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 118.141.

Il résulte d'un contrat de cessions de parts du 24 septembre 2009, que Madame Catherine LASSERRE-CHEMINEAU demeurant F-35170 Bruz a cédé et transporté la totalité de ses parts sociales, soit 140, qu'elle détient dans la société AAF Europe Conseil S.à r.l. à Monsieur Marc MLYNEK, demeurant 3 bis, rue des Pesserailles, F-57100 Thionville, qui accepte.

Luxembourg, le 25 février 2010.

Pour AAF Europe Conseil S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2010031403/14.

(100028491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

DCL Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 2, rue Léon Laval.
R.C.S. Luxembourg B 121.282.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CODEJA S.A.R.L.

18-20, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010031379/12.

(100028812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Raidho SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8023 Strassen, 14B, rue des Violettes.
R.C.S. Luxembourg B 146.514.

Les comptes annuels au 30.09.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Lemanik Asset Management Luxembourg SA

Signatures

Référence de publication: 2010031383/11.

(100028968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

NB Queen S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5D, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 116.069.

Les comptes annuels au 25 juillet 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NB Queen S.à r.l

Signature

Référence de publication: 2010031388/12.

(100028686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Kiekert Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 425.000,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 122.405.

- Veuillez lire la dénomination de l'associé Silver Point Luxembourg Platform S.à r.l. (au lieu de SPCP Luxembourg S.à r.l.).

- Veuillez lire l'adresse de l'associé, Silver Point Luxembourg Platform S.à r.l., 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (au lieu de 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2010.

Certifié conforme

Pour Kiekert Luxco S.à r.l.

SGG S.A.

Mandataire

Signatures

Référence de publication: 2010031432/19.

(100028398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Design Lardo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1744 Luxembourg, 19, rue Saint Hubert.

R.C.S. Luxembourg B 68.147.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 23 décembre 2009

L'assemblée générale décide de renouveler les mandats des administrateurs, de l'administrateur délégué:

Monsieur Claude LARDO, administrateur-délégué, demeurant professionnellement à L-1744 Luxembourg, 19, rue St. Hubert

Monsieur Frédéric LARDO, administrateur, demeurant à B-6700 Arlon 31, Val Vert.

et du commissaire aux comptes:

LUX-FIDUCIAIRE SARL, L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste Zithe

sont renouvelés jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2011.

Monsieur MOTTARD Michel ne fait plus partie du Conseil d'Administration de la société.

Référence de publication: 2010031411/16.

(100028834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

H & Q International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 106.348.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXFIDUCIA S.à r.l.

16, rue de Nassau

L-2213 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010031398/13.

(100028937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

H & Q International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 106.348.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXFIDUCIA S.à r.l.
16, rue de Nassau
L-2213 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2010031399/13.

(100028936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

RS International Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 131.511.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXFIDUCIA S.à r.l.
16, rue de Nassau - L-2213 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2010031400/12.

(100028935) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

RS International Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 131.511.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXFIDUCIA S.à r.l.
16, rue de Nassau - L-2213 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2010031401/12.

(100028934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

ABF European Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 114.908.

Extrait des résolutions écrites date du 22 décembre 2009

Les actionnaires ont décidé:

- De renommer John Boothman, François Brouxel et Georges Gudenburg à la fonction de gérant pour une durée déterminée jusqu'à la prochaine assemblée générale en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 24.02.2010.

Référence de publication: 2010031404/13.

(100028613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Baltic Shipyards Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 143.239.

La dénomination de l'associé unique Entreprise Vert 3 S.à r.l., avec siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 a changé et est à présent Shipbuilding & Technology Holding S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 février 2010.

Référence de publication: 2010031406/12.

(100028354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Aderland Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 27.556.

- La démission de Monsieur Jean-François DETAILLE de son poste d'Administrateur est acceptée.
- Monsieur Olivier OUDIN, employé privé, domicilié professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est coopté en tant qu'Administrateur de la société en remplacement de Monsieur Jean-François DETAILLE, démissionnaire. Il terminera le mandat de son prédécesseur, mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Luxembourg, le 25 janvier 2010.

Pour copie conforme

ADERLAND HOLDING S.A.

I. SCHUL / N. THIRION

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010031423/17.

(100028480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

E-Pay S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 133.105.

EXTRAIT

En date du 27 novembre 2009, M. Bart Zech a démissionné de son poste de gérant de la société.
Luxembourg, le 24 février 2010.

Frank Walenta.

Référence de publication: 2010031412/11.

(100028332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

MDC Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: ZAR 825.948,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 134.988.

In the year two thousand and ten, on the twenty-ninth day of the month of January,
Before us, Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),
Was held an extraordinary general meeting of the shareholders (the "Shareholders") of MDC Holdco S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the "Company"), incorporated following a deed dated 7 December 2007 of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 250 on 30 January 2008, having a share capital amounting to seven hundred sixty five thousand three hundred fifty seven South Africa Rand (ZAR 765,357.-) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B 134.988. The articles of incorporation have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary dated 7 August 2009, not yet published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting is declared open with Mr Benoit TASSIGNY, lawyer, residing in B-Nothomb, in the chair, who appointed as secretary Mrs Annie MARECHAL, private employee, residing in B-Grumelange.

The meeting elected as scrutineer Mr Laurent FORGET, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

(i) The meeting has been convened at this date and time by convening notice sent to each shareholder by registered letter on 21 January 2010.

A copy of such convening notices has been given to the board of the meeting.

(ii) The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. To increase the share capital by an amount of sixty thousand five hundred ninety one South Africa Rand (ZAR 60,591.-) so as to raise it from its current amount of seven hundred sixty five thousand three hundred fifty seven South Africa Rand (ZAR 765,357.-) to an amount of eight hundred twenty five thousand nine hundred forty eight South Africa Rand (ZAR 825,948.-).

2. To issue, together with a share premium in the aggregate amount of four hundred sixteen thousand three hundred eighty five point twelve South Africa Rand (ZAR 416,385.12), sixty thousand five hundred ninety one (60,591) new shares with a nominal value of one South Africa Rand (ZAR 1.-) per share.

3. To accept subscription for these new shares, with payment of a share premium, by some of the current shareholders of the Company (the "Subscribers") and to accept payment in full for such new shares, each time by a contribution in cash and to acknowledge the effectiveness of the capital increase.

4. To amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation, in order to reflect the above resolutions.

5. Miscellaneous.

(iii) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance-list which, signed by the shareholders or their proxies and by the bureau of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, signed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

(iv) It appears from the said attendance list that out of the seven hundred sixty five thousand three hundred fifty seven (765,357) shares representing the total capital of the Company, seven hundred sixty-four thousand six hundred and eighteen (764,618) shares holding by eight (8) shareholders corresponding at a majority of shareholders in number representing at least three-quarters of the share capital of the Company are present or represented at the meeting, which consequently is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda. The attendance list signed by the shareholders present at the meeting, the proxies of the shareholders represented, by the Chairman, the Secretary and the Scrutineer shall remain attached to these minutes.

Preliminary statement

The Shareholders have requested the undersigned notary to enact a preliminary statement before to record the following resolutions.

RTH Euro Investments II Limited, hereinafter referred to as best, stated that its correct name is "RTH Euro Investments II Limited" and not "RTH Euro Investments II Ltd" as reflected in the notarial deeds passed before the undersigned notary on August 7, 2009 on behalf of the Company's shareholders.

After that, the Shareholders, each time unanimously, took the following resolutions upon deliberation:

First resolution

The Shareholders resolved to increase the corporate capital by an amount of sixty thousand five hundred ninety one South Africa Rand (ZAR 60,591.-) so as to raise it from its current amount of seven hundred sixty five thousand three hundred fifty seven South Africa Rand (ZAR 765,357.-) to an amount of eight hundred twenty five thousand nine hundred forty eight South Africa Rand (ZAR 825,948.-).

Second resolution

The Shareholders resolved to issue, together with a share premium in the aggregate amount of four hundred sixteen thousand three hundred eighty five point twelve South Africa Rand (ZAR 416,385.12), sixty thousand five hundred ninety one (60,591) new shares with a nominal value of one South Africa Rand (ZAR 1.-) each, having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of shareholders resolving on the proposed capital increase.

Subscription - Payment

Thereupon appeared Mr. Laurent Forget, prenamed, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of:

(i) Trilantic Capital Partners IV (EUROPE) L.P., acting through its general partner Trilantic Capital Partners Associates IV (Europe) LP INC. acting in its turn through its general partner Trilantic Capital Partners Management LTD, a company incorporated in Guernsey under company number 50118, with registered address located at Heritage Hall, Le Marchant Street, St Peter Port, Guernsey, GY1 4HL,

by virtue of a proxy given in Guernsey on 22 January 2010,

(ii) Trilantic Capital Partners IV L.P., a Delaware limited partnership, registered under number LP 4203554, acting through its general partner Trilantic Capital Partners Associates IV LP, acting in its turn through its general partner Trilantic Capital Partners Associates MGP IV L.L.C., with business address located at c/o Lehman Brothers Inc., 399 Park Avenue, New York, New York 10022, USA,

by virtue of a proxy given in New-York on 22 January 2010,

(iii) TCP Capital Partners VI L.P., a Delaware limited partnership registered under number 4373059, acting through its general partner TCP Cap VI GP L.P. itself represented by its general partner Trilantic Capital Partners Associates IV (Parallel GP) L.P, in its turn represented by its general partner Trilantic Capital Partners Associates MGP IV LLC (Tax ID 26-4627355) with business address located at c/o Lehman Brothers Inc., 399 Park Avenue, New York, New York 10022, USA,

by virtue of a proxy given in New-York on 22 January 2010,

(iv) Trilantic Capital Partners Group VI L.P., a Delaware limited partnership, registered under number LP 4379609, acting through its general partner Trilantic Capital Partners Group VI GP L.P acting in its turn by Trilantic Capital Partners Associates IV (Parallel GP) L.P., its general partner, in its turn represented by its general partner Trilantic Capital Partners Associates MGP IV LLC (Tax ID 26-4627355) with business address located at c/o Lehman Brothers Inc., 399 Park Avenue, New York, New York 10022, USA,

by virtue of a proxy given in New York on 22 January 2010,

(v) Trilantic Capital Partners Fund IV Funded Rollover L.P., a Limited Partnership incorporated in the State of Delaware under n° 27-0220367 and having registered address at 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, acting through its general partner Trilantic Capital Partners Associates IV (Parallel GP) L.P. acting in its turn through its general partner Trilantic Capital Partners Associates MGP IV LLC (Tax ID 26-4627355) with business address located at c/o Lehman Brothers Inc., 399 Park Avenue, New York, New York 10022, USA,

by virtue of a proxy given in New York on 22 January 2010,

(vi) Trilantic Capital Partners VI (Europe) L.P., an English limited partnership registered under number LP 12310, acting through its general partner TCP Cap VI GP (Guernsey) LP, itself represented by its general partner Lehman Brothers Merchant Banking Europe Capital Partners Management Ltd, a company incorporated in Guernsey under company number 45954, with registered address located at Heritage Hall, Le Marchant Street, St Peter Port, Guernsey, GY1 4HL,

by virtue of a proxy given in Guernsey on 22 January 2010,

(vii) RTH Euro Investments II Limited, a Jersey registered Limited Liability Company, incorporated under number 103022, and having its registered address at Sir Walter Raleigh House, 48-50 Esplanade, St. Helier, Jersey, Channel Islands, JE1 4HH,

by virtue of a proxy given in Jersey on 25 January 2010,

(viii) Mr Ludovico del Balzo, residing at 23, Pelham Crescent, SW7 2NR London, United Kingdom,

by virtue of a proxy given in London on 27 January 2010

(the "Subscribers").

Said proxies shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Subscribers for the number of shares mentioned hereafter and to make payment in full for each such new share thus subscribed, with payment of a share premium, by contributions in cash (the "Contributions") for the amounts mentioned hereafter:

Subscribers	Number of shares	Nominal value (ZAR)	Share premium (ZAR)	Contribution (ZAR)
Trilantic Capital Partners IV (Europe) L.P.	41,241	41,241	283,415.76	324,656.76
Trilantic Capital Partners VI (Europe) L.P.	885	885	6,077.96	6,962.96
RTH Euro Investments II Limited	354	354	2,435.68	2,789.68
Trilantic Capital Partners IV L.P.	17,088	17,088	117,429.07	134,517.07
TCP Capital Partners VI L.P.	227	227	1,561.46	1,788.46
Trilantic Capital Partners Group VI L.P.	295	295	2,024.95	2,319.95
Trilantic Capital Partners Fund IV Funded Rollover L.P.	442	442	3,038.23	3,480.23
Mr Ludovico del Balzo	59	59	402	461
TOTAL	60,591	60,591	416,385.12	476,976.12

The Contributions thus represent a contribution in an aggregate amount of four hundred seventy six thousand nine hundred seventy six point twelve South Africa Rand (ZAR 476,976.12).

Proof of such payments has been given to the undersigned notary and the amount of four hundred seventy six thousand nine hundred seventy six point twelve South Africa Rand (ZAR 476,976.12) is now at the disposal of the Company.

Thereupon, after having duly acknowledged the waiver by Mrs Mary Baker, Mrs Amy Barclay, Mrs Sophia Mc Veigh and Mr Oswin Baker of their right to subscribe for the new shares issued by the Company, the Shareholders resolved:

- (i) to accept the said subscriptions and payments by the Subscribers,
- (ii) to allot the sixty thousand five hundred ninety one (60,591) new shares to the Subscribers as stated above, and
- (iii) to acknowledge the effectiveness of the capital increase.

Third resolution

As a result of the above resolutions, the Shareholders resolved to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company, which will from now on read as follows:

" **Art. 5. Corporate capital. (first paragraph).** The issued capital of the Company is set at eight hundred twenty five thousand nine hundred forty eight South Africa Rand (ZAR 825,948.-) divided into eight hundred twenty five thousand nine hundred forty eight (825,948) shares, with a nominal value of one South Africa Rand (ZAR 1.-) each, all of which are fully paid up."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at two thousand euros (EUR 2,000).

The undersigned notary who knows English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereas, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the appearing person, who is known by the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt-neuf janvier,

Par-devant Nous, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des associés (les "Associés") de la société MDC Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (la "Société"), constituée suivant acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 7 décembre 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 250 le 30 janvier 2008, ayant un capital social de sept cent soixante cinq mille trois cent cinquante sept Rand Sud-Africain (ZAR 765.357.-) et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, sous le numéro B 134.988. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire instrumentant en date du 7 août 2009, non encore publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Benoit TASSIGNY, juriste, demeurant à B-Nothomb, qui désigne comme secrétaire Madame Annie MARECHAL, employée privée, demeurant à B-Grumelange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Laurent FORGET, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président a exposé et prié le notaire instrumentant d'acter que:

(i) L'assemblée a été convoquée à cette date et heure par convocation envoyée à chaque associé par lettre recommandée le 21 janvier 2010.

Une copie de ces convocations a été remise aux membres du bureau de l'assemblée.

(ii) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1 Augmentation du capital social d'un montant de soixante mille cinq cent quatre-vingt-onze Rand Sud-Africain (ZAR 60.591) pour le porter de son montant actuel de sept cent soixante-cinq mille trois cent cinquante-sept Rand Sud-Africain (ZAR 765.357) à un montant de huit cent vingt cinq mille neuf cent quarante-huit Rand Sud-Africain (ZAR 825.948).

2 Emission, avec une prime d'émission d'un montant de quatre cent seize mille trois cent quatre vingt cinq virgule douze Rand Sud-Africain (ZAR 416.385.12), de soixante mille cinq cent quatre vingt onze (60.591) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un Rand Sud-Africain (ZAR 1.-) par part sociale.

3 Acceptation de la souscription de ces nouvelles parts sociales, avec paiement d'une prime d'émission, par certains associés actuels de la Société (les "Souscripteurs") et acceptation de la libération intégrale de ces nouvelles parts sociales, chaque fois par un apport en numéraire et constat de la réalisation de l'augmentation de capital.

4 Modification du premier paragraphe de l'article 5 des statuts, afin de refléter les résolutions ci-dessus.

5 Divers.

(iii) Il a été établi une liste de présence, renseignant les associés présents ou représentés, ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent, laquelle après avoir été signée par les associés ou leurs mandataires et par les membres du bureau, sera annexée au présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

Les pouvoirs des associés représentés, signés "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte.

(iv) Il résulte de ladite liste de présence que sur les sept cent soixante cinq mille trois cent cinquante sept (765.357) parts sociales représentant l'intégralité du capital de la société, sept cent soixante quatre mille six cent dix huit (764.618) parts sociales détenues par huit (8) associés correspondant à une majorité des associés en nombre représentant au moins trois quarts du capital social de la Société sont présents ou représentés à l'assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour. La liste de présence signée par les associés présents à l'assemblée, le Président, le Secrétaire et le Scrutateur restera annexée au présent acte.

Après délibération, les Associés ont pris, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Déclaration préliminaire

Les associés de la société, ont requis le notaire soussigné d'acte une déclaration préliminaire, avant de prendre les résolutions dont question ci-après.

RTH Euro Investments II Limited mieux dénommée ci-après, déclare que sa dénomination correcte est "RTH Euro Investments II Limited" et non pas "RTH Euro Investments II Ltd" tel que reflété dans l'acte du notaire soussigné du 7 août 2009, le tout certifié par les Associés de la Société.

Après quoi, après avoir délibéré, les associés ont décidé, à chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés ont décidé d'augmenter le capital social à concurrence de soixante mille cinq cent quatre vingt onze Rand Sud-Africain (ZAR 60.591.-) pour le porter de son montant actuel de sept cent soixante cinq mille trois cent cinquante sept Rand Sud-Africain (ZAR 765.357) à un montant de huit cent vingt cinq mille neuf cent quarante huit Rand Sud-Africain (ZAR 825.948).

Deuxième résolution

Les Associés ont décidé d'émettre, avec une prime d'émission d'un montant de quatre cent seize mille trois cent quatre vingt cinq virgule douze Rand Sud-Africain (ZAR 416.385,12), soixante mille cinq cent quatre vingt onze (60.591) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un Rand Sud-Africain (ZAR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et donnant droit aux dividendes à compter du jour de la décision des associés décidant l'augmentation de capital proposée.

Souscription - Libération

Ensuite, a comparu Monsieur Laurent Forget, susmentionné, agissant en sa qualité de représentant dûment autorisé de

(i) Trilantic Capital Partners IV (EUROPE) L.P., agissant par son gérant Trilantic Capital Partners Associates IV (Europe) LP INC. agissant à son tour par son gérant Trilantic Capital Partners Management LTD, une société constituée à Guernsey sous le numéro 50118, avec son siège social à Heritage Hall, Le Marchant Street, St Peter Port, Guernsey, GY1 4HL, en vertu d'une procuration donnée à Guernsey le 22 janvier 2010,

(ii) Trilantic Capital Partners IV L.P., un limited partnership du Delaware, enregistré sous le numéro LP 4203554, agissant par son associé commandité Trilantic Capital Partners Associates IV LP Inc., agissant lui-même par son associé commandité Trilantic Capital Partners Associates MGP IV L.L.C., avec siège social au c/o Lehman Brothers Inc., 399 Park Avenue, New York, New York 10022, Etats-Unis, en vertu d'une procuration donnée à New York le 22 janvier 2010,

(iii) TCP Capital Partners VI L.P., un limited partnership du Delaware, immatriculé sous le numéro 4373059, agissant par son associé commandité TCP Cap VI GP L.P., lui-même représenté par son associé commandité Trilantic Capital Partners Associates IV (Parallel GP) LP, à son tour représenté par son associé commandité Trilantic Capital Partners Associates MGP IV LLC (n° fiscal 26-4627355) avec adresse professionnelle c/o Lehman Brothers Inc. 399 Park Avenue, New York, New York 10022, USA,

en vertu d'une procuration donnée à New-York le 22 janvier 2010,

(iv) Trilantic Capital Partners Group VI L.P., un limited partnership du Delaware, immatriculé sous le numéro LP 4379609, agissant par son associé commandité Trilantic Capital Partners Group VI GP L.P., agissant à son tour par Trilantic

Capital Partners Associates IV (Parallel GP) LP, à son tour représenté par son associé commandité Trilantic Capital Partners Associates MGP IV LLC (n° fiscal 26-4627355) avec adresse professionnelle c/o Lehman Brothers Inc. 399 Park Avenue, New York, New-York 10022, USA,

en vertu d'une procuration donnée à New-York le 22 janvier 2010,

(v) Trilantic Capital Partners Fund IV Funded Rollover L.P., un limited partnership du Delaware, immatriculé sous le numéro 27-0220367 et ayant son siège social 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901., agissant par son associé commandité Trilantic Capital Partners Associates IV (Parallel GP) LP, à son tour représenté par son associé commandité Trilantic Capital Partners Associates MGP IV LLC (n° fiscal 26-4627355) avec adresse professionnelle c/o Lehman Brothers Inc. 399 Park Avenue, New York, New York 10022, USA,

en vertu d'une procuration donnée à New York le 22 janvier 2010,

(vi) Trilantic Capital Partners VI (Europe) L.P., un limited partnership de droit anglais, immatriculé sous le numéro LP 12310, agissant par son gérant TCP Cap VI GP (Guernsey) LP agissant à son tour par son gérant Lehman Brothers Merchant Banking Europe Capital Partners Management Ltd, une société constituée à Guernesey sous le numéro 45954, ayant son siège social à Heritage Hall, Le Marchant Street, St Peter Port, Guernesey, GY1 4HL,

en vertu d'une procuration donnée à Guernsey le 22 janvier 2010,

(vii) RTH Euro Investments II Limited, une Limited Liability Company de Jersey, immatriculée sous le numéro 103022, and ayant son siège social à Sir Walter Raleigh House, 48-50 Esplanade, St. Helier, Jersey, Channel Islands, JE1 4HH,

en vertu d'une procuration donnée à Jersey le 25 janvier 2010,

(viii) Monsieur Ludovico del Balzo, demeurant 23, Pelham Crescent, SW7 2NR Londres, Royaume-Uni,

en vertu d'une procuration donnée à New-York le 27 janvier 2010,

(les "Souscripteurs").

Lesdites procurations resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte des Souscripteurs le nombre de parts sociales mentionné ci-après et libérer intégralement la valeur nominale de chacune de ces parts sociales ainsi souscrites, avec paiement d'une prime d'émission, par des apports en numéraire (les "Apports"), dans les montants indiqués ci-après:

Souscripteurs	Nombre de parts sociales	Valeur nominale (ZAR)	Prime d'émission (ZAR)	Apport (ZAR)
Trilantic Capital Partners IV (Europe) L.P.	41.241	41.241	283.415,76	324.656,76
Trilantic Capital Partners VI (Europe) L.P.	885	885	6.077,96	6.962,96
RTH Euro Investments II Limited	354	354	2.435,68	2.789,68
Trilantic Capital Partners IV L.P.	17.088	17.088	117.429,07	134.517,07
TCP Capital Partners VI L.P.	227	227	1.561,46	1.788,46
Trilantic Capital Partners Group VI L.P.	295	295	2.024,95	2.319,95
Trilantic Capital Partners Fund IV Funded Rollover L.P.	442	442	3.038,23	3.480,23
Mr Ludovico del Balzo	59	59	402	461
TOTAL	60.591	60.591	416.385,12	476.976,12

Les Apports représentent ainsi un apport d'un montant total de quatre cent soixante seize mille neuf cent soixante seize virgule douze Rand Sud-Africain (ZAR 476.976,12).

Preuve de tels paiements a été fournie au notaire instrumentant et le montant de quatre cent soixante seize mille neuf cent soixante seize virgule douze Rand Sud-Africain (ZAR 476.976,12) est à présent à la disposition de la Société.

Ensuite, après avoir dûment constaté la renonciation de Madame Mary Baker, Madame Amy Barclay, Madame Sophia Mc Veigh et de Monsieur Oswin Baker à leurs droits de souscrire les nouvelles parts sociales émises par la Société, les Associés ont décidé:

- (i) d'accepter lesdites souscriptions et lesdits paiements par les Souscripteurs,
- (ii) d'allouer les soixante mille cinq cent quatre vingt onze (ZAR 60.591.-) nouvelles parts sociales aux Souscripteurs tel que mentionné ci-dessus et
- (iii) de constater la réalisation de l'augmentation de capital.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, les Associés ont décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société, qui sera dorénavant rédigé comme suit:

" **Art. 5. Capital social. (premier paragraphe).** Le capital souscrit de la Société est fixé à huit cent vingt cinq mille neuf cent quarante huit Rand Sud-Africain (ZAR 825.948) divisé en huit cent vingt cinq mille neuf cent quarante huit (825.948) parts sociales, d'une valeur nominale d'un Rand Sud-Africain (ZAR 1,-) chacune, toutes étant intégralement libérées."

32828

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges qui incombent à la Société des suites de l'augmentation de capital susmentionnée sont évalués à environ deux mille euros (EUR 2.000,-).

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire soussigné par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire soussigné le présent acte.

Signé: B. TASSIGNY, A. MARECHAL, L. FORGET, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 4 février 2010. Relation: LAC/2010/5384. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 février 2010.

G. GECUIT.

Référence de publication: 2010030937/304.

(100028788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

ECP International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 5, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 129.000.

Extrait de certaines résolutions de l'Actionnaire Unique du 25 janvier 2010

Troisième résolution

L'Actionnaire Unique prend acte de la démission présentée par M. Reno Maurizio TONELLI de sa fonction d'administrateur de la société en date du 15 janvier 2010.

Quatrième résolution

L'Actionnaire Unique décide de nommer réviseur d'entreprises pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels au 30 septembre 2010, la société Deloitte S.A., 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2010.

Référence de publication: 2010031413/16.

(100028863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Fidelity International Real Estate Fund Company 10, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 135.059.

Nous vous prions de noter que Madame Alexandra Guyatt est décédée le 6 décembre 2009 et par conséquent n'exerce plus la fonction de Gérant de la Société à compter de cette date.

Luxembourg, le 16 février 2010.

Marc Wathelet

Administrateur FIL (Luxembourg) S.A. / Administrateur Personne Morale Fidelity International Real Estate Fund Company 10

Claude Hellers

Gérant

Référence de publication: 2010031415/14.

(100028674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Fidelity International Real Estate Fund Company 11, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 135.060.

Nous vous prions de noter que Madame Alexandra Guyatt est décédée le 6 décembre 2009 et par conséquent n'exerce plus la fonction de Gérant de la Société à compter de cette date.

Luxembourg, le 16 février 2010.

Marc Wathelet

Administrateur FIL (Luxembourg) S.A. / Administrateur Personne Morale Fidelity International Real Estate Fund Company 11

Claude Hellers

Gérant

Référence de publication: 2010031416/14.

(100028677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

La Marne Immobilière SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 82.363.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 12 février 2010

L'Assemblée Générale constate le changement de forme juridique de la société TrustAudit Sàrl, Commissaire aux Comptes, suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue devant Maître Karine REUTER le 3 décembre 2008.

Extrait sincère et conforme

LA MARNE IMMOBILIERE S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010031448/14.

(100028774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Menelaus S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 38.943.

—
Extrait des décisions prises par le Conseil d'Administration par voie circulaire

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un Président en la personne de Madame Noëlle PICCIONE, cette dernière assumera cette fonction pendant la durée de son mandat, soit jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2015.

Le 17 février 2010.

Certifié sincère et conforme

MENELAUS S.A.

O. OUDIN / N. PICCIONE

Administrateur / Administrateur et Président du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2010031426/16.

(100028434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Tempnix Lux s. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean.

R.C.S. Luxembourg B 151.506.

—
STATUTS

L'an deux mille dix, le huit février.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

Ont comparu:

1.- Monsieur Lorenzo LAPAGE, directeur sportif, né à Oprokel (Belgique) le 14 avril 1966, demeurant à B-9660 Brakel, Kasteelstraat, 28, boîte 102,

ici représenté par Monsieur Vincent DEMEUSE, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Pétange, en vertu d'une procuration donnée le 27 janvier 2010.

2.- La société de droit chypriote "TEMPNIX LTD", avec siège social à Nicosia, 77 Strovolos Str., Strovolos Center, Flat/Office 204, Strovolos, P.C. 2018, inscrite au RCS Nicosia (Chypre) sous le numéro HE 258320,

ici représentée par Monsieur Vincent DEMEUSE, préqualifié, en vertu d'une procuration donnée le 27 janvier 2010.

Les prédites procurations, après avoir été paraphées "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils vont constituer entre eux.

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de "TEMPNIX LUX s. à r.l."

Art. 2. Le siège de la société est établi à Pétange.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

La société pourra établir des filiales et des succursales aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. La société a pour objet:

- l'exploitation de la propriété intellectuelle;
- la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière à des sociétés accessoires ou affiliées.

La société peut avoir un établissement commercial ouvert au public.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toute opération financière, mobilière ou immobilière, commerciale ou industrielle qu'elle jugera utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

Art. 4. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (€ 12.500.-), divisé en soixante-quinze (75) parts sociales de catégorie A et vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie B d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (€ 125.-) chacune.

Art. 7. Les parts sociales de catégorie A ont un droit prioritaire sur le partage des gains.

Les dividendes provenant des gains générés par les contrats avec la société "TEMPNIX LTD" seront payés prioritairement au détenteur des parts sociales de catégorie A.

Le solde des autres gains sera réparti au prorata des détenteurs des parts sociales de catégorie A et B.

Art. 8. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, qui sont nommés par l'assemblée des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat.

A moins que l'assemblée des associés n'en dispose autrement, la société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des deux gérants.

Art. 9. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale sont exercés par celui-ci.

Art. 10. Entre associés les parts sociales sont librement cessibles.

Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 11. Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société.

Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légale, dans la mesure des dispositions légales;
- le solde reste à la libre disposition des associés.

En cas de distribution, sans décision contraire, le solde bénéficiaire sera distribué aux associés au prorata de leur participation au capital social.

Art. 12. Le décès ou la faillite de l'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la société; les héritiers, légataires et ayants cause de l'associé décédé ou failli n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société.

Pour faire valoir leurs droits, ces derniers devront se tenir aux valeurs calculées sur la base du bilan moyen des trois dernières années et, si la société ne compte pas trois exercices, sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années, à l'exception de toutes valeurs immatérielles, telles que clientèle, know-how et autres valeurs immatérielles.

Art. 13. Tous les points non expressément prévus aux présentes seront réglés suivant les dispositions de la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et des lois subséquentes.

Souscription et Libération

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1) Monsieur Lorenzo LAPAGE, préqualifié, vingt-cinq parts sociales de catégorie B	25
2) La société "TEMPNIX LTD", préqualifiée, soixante-quinze parts sociales de catégorie A	75
Total: cent parts sociales	100

Les parts sociales ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (€ 12.500.-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice prend cours le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2010.

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à neuf cent cinquante euros (€ 950.-).

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite, les comparants représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les décisions suivantes:

- 1.- Monsieur Lorenzo LAPAGE, préqualifié, est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée.
- 2.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.
- 3.- Le siège social est fixé à L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean.
- 4.- La société prend expressément à son compte toutes les opérations effectuées par les associés en son nom, en vue de la constitution, depuis le 1^{er} décembre 2009.

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: DEMEUSE, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 17 février 2010 Relation: CAP/2010/517 Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 22 février 2010.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2010031485/113.

(100029548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2010.

FR Participation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 29.932.425,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 93.456.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 26 novembre 2009

- TEAMAUDIT S.A., réviseur d'entreprises, ayant son siège social au 67, rue Michel Welter à L-2730 Luxembourg, est nommé réviseur d'entreprise, en remplacement de Price Waterhouse Coopers, avec effet rétroactif au 26 septembre 2007. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2010.

32832

Fait à Luxembourg, le 26 novembre 2009.
Certifié sincère et conforme
FR PARTICIPATION S.à r.l.
S. KRANCENBLUM / M. LIMPENS
Gérant / Gérant

Référence de publication: 2010031428/17.

(100028425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

Financière Immobilière de Développement Européen S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 42.198.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société qui s'est tenue en date du 19 novembre 2008.

Il a été décidé

de nommer Monsieur Philippe Pedrini, administrateur de sociétés, né le 15 novembre 1958 à Longwy, demeurant au 27, rue de la Gare, L-8229 Mamer, à la fonction de Président du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration prend en outre acte de ce que O'Lauren Limited a désigné Monsieur John B. Foster, administrateur de sociétés, né le 18 mars 1965 à Panama demeurant C-127, Villa Zaita, Las Cumbres, PA-La Alegria, Praderas del Rocio, Panama en qualité de représentant permanent.

Extrait certifié conforme
Signature
Mandataire

Référence de publication: 2010031435/17.

(100028454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.

SK Participation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 14.881.225,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 93.454.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 26 novembre 2009

- TEAMAUDIT S.A., réviseur d'entreprises, ayant son siège social au 67, rue Michel Welter à L-2730 Luxembourg, est nommé réviseur d'entreprise, en remplacement de Price Waterhouse Coopers, avec effet rétroactif au 26 septembre 2007. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2010.

Fait à Luxembourg, le 26 novembre 2009.
Certifié sincère et conforme
SK PARTICIPATION S.à r.l.
C. BITTERLICH / I. SCHUL
Gérant / Gérant

Référence de publication: 2010031429/17.

(100028423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2010.
